

# PSYCHANALYSTE EN INSTITUTION SCOLAIRE

Chut, ça reste entre nous...

©Catherine Princelle - 09/04/2005

[http://www.freud-lacan.com/articles/article.php?url\\_article=cprincelle090405](http://www.freud-lacan.com/articles/article.php?url_article=cprincelle090405)

L'intervention du psychanalyste en institution scolaire semble ne rien avoir à envier, de par la complexité de ses modalités, au travail dans des institutions pour adultes.

Et l'utilisation même du terme psychanalyste mériterait d'être discutée et nuancée dans ce cadre.

Quoi qu'il en soit, le porteur de cette identité s'y trouve fréquemment convoqué dans une position d'expertise, avec ses aléas : la "déstitution du maître imposteur", le renversement brutal de "bon objet" en "mauvais objet"...

De plus, sa spécificité tend à se diluer dans un magma indifférencié qui regrouperait psychologues de tous bords, psychiatres et autres présumés "thérapeutes", cela en accord avec le "vernissage psychologique", largement véhiculé par les médias et actuellement à l'oeuvre sur la scène sociale. Apparaissant sous les traits d'un "croqueur de portraits" caricatural, d'un donneur de leçons présomptueux, le "psy" serait, par suite, sommé de démontrer son savoir dans une surenchère interminable aux connaissances "psy".

De fait, le psychanalyste en institution se trouve membre d'une équipe diversifiée quant aux formations, aux parcours... et une des solutions pour faire appréhender la spécificité clinique qui est la sienne, serait peut-être de se présenter en position de "celui qui ne sait pas d'emblée".

Exit l'espoir en un "psy" voyant, devineur de pensées, puisque le savoir non académique de ce dernier tient à l'écoute un peu "éclairée" d'un autre, cet autre étant à même de construire son propre savoir et de le lui faire éventuellement partager.

Exit également la foi en une "parole déversoir", salvatrice par essence...

Car le "moulin à parole institutionnel" n'épargne personne, et sûrement pas les enfants, dont le corps se trouve parfois pris dans un filet serré de discours divers et variés sensés le représenter, tout cela dans un foisonnement de bons sentiments.

Chacun y va de son couplet : membres de la famille, enseignants, travailleurs sociaux, médecins... et "psys".

L'enfant, quant à lui, ne trouve plus guère d'issue que dans l'agir.

Mais il peut aussi se trouver aliéné par des travers plus difficiles à déceler, qui se développent à bas bruit dans le discours institutionnel, sous couvert de "secret professionnel", d'"obligation de réserve"...

Cette dernière formulation se trouve d'ailleurs assez souvent transformée en "droit" de réserve : lapsus révélateur ?

Qu'en est-il de l'intentionnalité de la réserve ? S'agirait-il de "se" réserver quelque chose pour des occasions imprévues ou imprévisibles, un des sens indiqué par le dictionnaire ?

Le secret peut aussi renvoyer à " la mise au secret d'un prisonnier" et à l'idée d'un isolement préjudiciable... voire, par extension, aux idées de mépris et de honte.

Existerait-il des secrets "honteux", impossibles à révéler ?

La confidentialité, nécessaire, ne serait donc pas à confondre avec une rétention d'information visant à acquérir du pouvoir ; elle se distinguerait aussi de la fabrication de secrets de Polichinelle susceptibles de produire des explosions fantasmagiques et d'être partagés, à la faveur des alliances, entre membres de l'institution...

Parfois il paraît essentiel que certains éléments concernant un enfant soient connus, ne serait-ce que pour le protéger des mouvements désordonnés de l'institution. Alors, l'autorisation de l'enfant est indispensable et j'ai pu constater qu'il la donne souvent "sans réserve".

En illustration, j'évoquerai Harry qui s'enfermait depuis plusieurs mois dans une conduite très agressive, tant à l'égard de certains camarades que de certains enseignants.

Après avoir toléré pendant deux ans, quasiment sans sourciller, l'attitude souvent irrespectueuse de ce garçon, le marginalisant ainsi sans lui en donner raison, l'équipe enseignante dit atteindre ses limites : aucune "punition" n'a d'effet sur lui, Harry doit changer d'école.

En effet, chaque fois qu'un professeur ou la directrice intervient pour lui signaler ses écarts de conduite, Harry dit ne pas comprendre, crie à l'injustice, se considérant comme seul réprimandé...

Suite à des débordements de plus en plus fréquents et graves, Harry ayant constitué une "bande" qui intimide d'autres enfants, une réunion est organisée qui met en présence Harry, ses amis, l'équipe enseignante et la psychologue (le statut de psychanalyste existe rarement en institution).

Les enseignants expriment alors leur mécontentement et leur désir de comprendre les dérives du groupe.

Puis il est demandé à chaque enfant de réfléchir à sa propre intervention et sa propre responsabilité dans les agissements de la bande... la "différenciation" de chacun s'amorce.

Chaque élève propose de modifier son attitude : il s'y engage par écrit et rendez-vous est pris la quinzaine suivante afin d'estimer les progrès.

Le jour dit, Harry reste seul à camper sur ses positions, ses amis ont quitté la réunion un à un, ayant respecté au moins partiellement leurs engagements.

Lui, se réfugie derrière son bras, cachant son visage à l'assistance, sans une parole quand la menace de l'exclusion temporaire se précise.

Les membres référents de l'Unité de soins intensifs (qui accueille Harry tous les soirs de la semaine) se déplacent et émettent des avis partagés, pour ou contre cette exclusion temporaire.

L'assistante sociale, en particulier, se dit défavorable et plaide auprès du psychiatre en ce sens : la mère de Harry, déjà en situation très précaire, risque de se sentir complètement lâchée.

Harry continue ses "bêtises", sur un mode individuel...une semaine lui est laissée pour s'amender.

Lors d'une réunion avec l'équipe enseignante, face à l'attitude figée dans l'incompréhension de Harry, la psychologue, informée depuis peu d'un contexte familial connu de tous, intervient : l'équipe sait que Harry et sa famille vivent des choses très difficiles, sa mère n'a pas obtenu ses papiers, ils vont devoir à plus ou moins long terme quitter le foyer qui les accueillait et peut-être retourner en Afrique (Un

léger blanc dans la conversation, qui n'est peut-être pas sans relation avec un sentiment de transgression, a suivi cette déclaration)...

La situation n'est pas honteuse, beaucoup de gens peuvent se trouver dans une situation précaire à un moment de leur vie (La honte semblait d'ailleurs partagée par l'équipe, culpabilisée face à l'incompréhension de l'administration française)... L'angoisse de Harry est évoquée, le lien entre l'exclusion de l'école et l'exclusion du pays sera proposé comme une des hypothèses possibles.

Au cours de cette évocation tranquille de la situation, sans gêne excessive ni atermoiement, il semble que le spectre du mépris se soit écarté, libérant Harry d'une honte éventuelle.

Quoi qu'il en soit il demande à être reçu par la psychologue pendant sa semaine de mise à l'épreuve.

Amorçant l'entretien, il se plaint pour la nième fois de l'attitude de son professeur qui le réprimande sans raison, pourquoi toujours lui ?

Après l'avoir renvoyé une nouvelle fois à sa propre idée sur la question, sans qu'il puisse s'exprimer, une intuition amène la psychologue à lui demander s'il connaît l'histoire de "Pierre et le loup".

C'est en réalité un mélange de "Pierre et le loup" et de "Kirikou" qui s'impose à la psychologue et qu'elle retransmettra : l'accent y est mis sur la mobilisation du village tout entier, village qui, longtemps abusé par Pierre, s'en désolidarise, le laissant à sa fin tragique.

Harry paraît très touché, un silence lourd de "consistance" s'installe... Il demandera des crayons et s'attachera à reproduire longuement le drapeau de son pays d'origine en évoquant sa famille lointaine et les moments heureux partagés.

Un autre entretien ne lui semblera pas utile.

Depuis, sans devenir fort heureusement un saint, Harry ne se fait plus remarquer de manière excessive, fait preuve d'autonomie quant aux apprentissages. Il exprime régulièrement ce qu'il ressent, mettant d'ailleurs parfois sa subjectivité au service de certains camarades, encore enfermés dans l' "agir".

Cette évocation clinique, si elle interroge la confidentialité et le secret, semble également illustrer l'impasse dans laquelle nous pousse la conviction de l'existence d'un préjudice, d'un dol à réparer (ici, le refus de papiers)...

Elle dénoncerait alors la mascarade de cette tentative de réparation face au scandale de la castration symbolique ainsi que l'inadéquation de la course infernale aux objets à imaginaires, eux-mêmes sensés nous maintenir dans l'illusion d'une complétude...